

## PPE3 et scénarios de développement du bois-énergie



- Fixe **des objectifs en matière d'énergie pour la métropole** (baisse des consommations, développement des EnR, sécurité d'approvisionnement, etc.) pour une période de 10 ans, partagée en **deux périodes de 5 ans.**
- La PPE s'inscrit dans l'ensemble des textes de planification, principal objectif : **neutralité** carbone en 2050.
- Créée en 2016 et révisée tous les 5 ans, avec ajout d'objectifs pour une nouvelle période : PPE1 : 2016-2018 et 2019-2023 / PPE2 : 2019-2023 et 2024-2028
- La PPE3 (2024-2028 et 2029-2033), sa troisième révision, est en concertation et un **premier projet** de scénario **sera produit d'ici août 2022** (plus d'informations et planning en annexe).

Parc bois-énergie : évolution historique et situation actuelle

Objectifs du CIBE pour la PPE3

Leviers pour atteindre ces objectifs



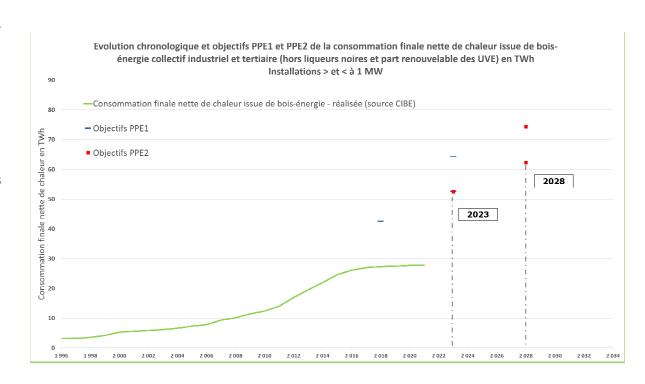




# CIBE

## PPE3 et scénarios de développement du bois-énergie

- o Evolution historique du parc collectif, industriel et tertiaire & position vis-à-vis des objectifs de la PPE en cours :
  - Trois phases historiques distinctes :
    - un démarrage progressif jusqu'en 2010 (notamment création et renforcement des aides d'Etat)
    - une période faste pour la filière de 2010 à 2016 (prix des fossiles haut)
    - un palier de 2016 jusqu'à aujourd'hui (prix des fossiles bas)
  - Des objectifs de la PPE en cours qui demandent de rompre ce palier et d'accélérer fortement le développement



## Table ronde





#### o Le parc bois-énergie en 2021 (source CIBE) :

• trois secteurs consommateurs de bois-énergie ont été distingués et font l'objet d'objectifs propres :



le secteur **industriel** (industries de la transformation du bois et autres industries),

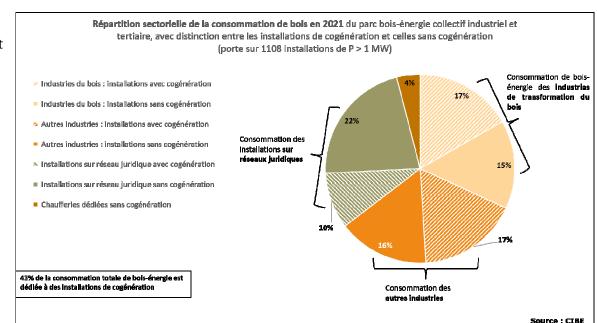


le secteur **des réseaux de chaleur juridiques** alimentés par du boisénergie,



et le secteur constitué **des chaufferies dédiées** dans le secteur du chauffage collectif et du tertiaire.

- Un secteur industriel majoritaire
- Une cogénération structurante
  - un peu moins de la moitié de la consommation totale.
  - en majorité dans les industries de transformation du bois, puis en proportion équivalente entre réseaux de chaleur et autres industries.







## PPE3 et scénarios de développement du bois-énergie

#### o Objectifs CIBE:

• PPE2 en cours :

• Période 2018 - 2023 : x2 (réalisé 2018-2021 x1,02)

• Période 2023 - 2028 : x1,3

• PPE3 CIBE:

Période 2018 - 2023 : x1,5

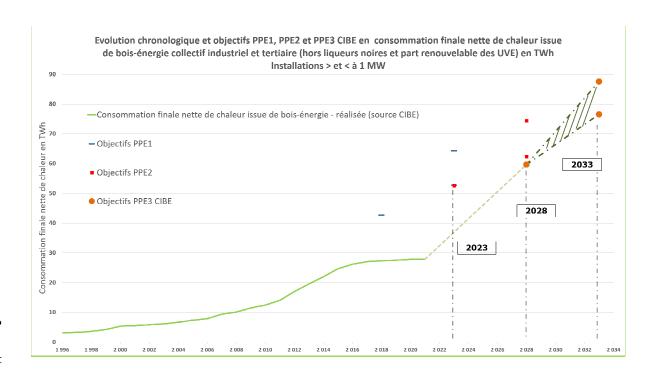
Période 2023 - 2028 : x1,5

• Période 2028 - 2033 : x1,4

Soit 2018 - 2033 : x3

#### o Cogénération:

- +250 MWe sur la période 2022-2033 (potentiel maximum AAP BCIB) dans les industries du transformation du bois
- +150 MWe supplémentaires d'ici 2033 dans les autres industries et les installations alimentant des réseaux de chaleur



Assemblée Générale 2022 CIBE - Comité Interprofessionnel du Bois-Energie



# Des leviers pour atteindre ces objectifs?

- Maintenir l'écart fossile
- · Soutenir la mobilisation des ressources
- Renforcer personnel et formation
- Renforcer la communication





# Perspectives Plan de Résilience – Focus Biomasse énergie

« Accroitre de 40 % les crédits d'intervention du fonds chaleur. [...] Les 150 millions d'euros de moyens supplémentaires permettront par exemple de soutenir très rapidement des projets de conversion de réseaux de chaleur à la biomasse, pour réduire la demande en gaz naturel. »

Budget 2021: 350 M€

**Budget 2022: 520 M€** 

DBER / SFAB 7 05/07/2022





# Hausse des plafonds et niveaux des forfaits

#### Biomasse énergie :

**Plafond** = Passage de 12 à 20GWh/an et suppression du plafond à 2,5M€

Niveau: augmentation des niveaux des forfaits (environ 25%)

#### Réseau de chaleur :

Plafond = Passage de 12 à 20GWh/an et suppression du plafond à 2,5M€
Niveau = +15%

Gamme (MWh)		Collectif/Ter tiaire aide en € / MWhENR sortie sur 20ans	Proposition Collectif/Ter tiaire aide en € / MWhENR sortie sur 20ans	Industrie aide en € / MWhENR sortie sur 20ans	Proposition Industrie aide en € / MWhENR sortie sur 20ans
0	600	16	21	9	12
600	3000	9	10	5	6
3000	6000	4	5	3	3
6000	20000	2,4	4	1	1

DN	Forfait €/ml actuel	Forfait €/ml Proposition
DN > 400	1030	1 190
DN > 250 à 400	670	770
DN > 125 à 250	530	610
DN > 65 à DN125	390	450
DN 65 et moins	340	390





## Aide au renouvellement des chaufferies biomasse

- Limitée aux installations en fonctionnement > 20 ans dans le collectif/tertiaire et 15 ans dans l'industrie
- Le bilan comparatif des performances avant/après montre un impact positif sur l'efficacité énergétique et la qualité de l'air
- Rénovation est substantielle (= rénovation dont le coût dépasse 50% du coût d'investissement pour une unité neuve comparable)
- Pour les dossiers > 20 GWh/an --> analyse économique avec une aide plafonnée à 30%
- Pour les dossiers < 20 GWh/an, application du forfait suivant :</li>

Tranche (MWh	n)	collectif/tertiaire en	aide industrie en € / MWhENR sortie sur 20ans
0	600	9	5
600	3000	4	2,5
3000	6000	2	1
6000	20000	1,5	0,5

# Appel à projets IZF – Volet Chaleur Bas carbone





**Objectif**: Réduire la dépendance énergétique aux énergies fossiles en développant la chaleur bas carbone par conversion à la biomasse.

Eligibilité: Production thermique > 12 000 MWh/an; Industries manufacturières hors filière bois

**Budget: 150Meuros pour les 3 volet** 

Clôtures : 23 juin 2022 puis renouvellement de l'AAP BCIAT sous sa forme classique fin 2022/ début 2023

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aidesfinancieres/20220408/appel-a-projets-industrie-zero-fossilevolet-1-bciat





## AAP industrie zéro fossile – France 2030

AAP industrie zéro fossile	Lancement d'un AAP IZF avec 3 volets : (1) AAP BCIAT
AAP industrie zéro fossile	(2) AAP DECARB IND : projets de décarbonation de Capex > 3 M€ -> possible financement par le FC des projets de récupération de chaleur fatale (sauf valo sur même équipement unitaire)
AAP industrie zéro fossile	(3) AAP "tremplin industrie" : petits projets de décarbonation de Capex entre 100 k€ et 3 M€ (yc projets < seuils FC, par ex < 1 GWh). Cumul avec CEE au cas par cas.





# Autres actions prévues pour 2022 - 2023

AAP « une ville, un réseau » pour accélérer la réalisation de réseaux de chaleur et de froid renouvelable dans les villes de moins de 50 000 habitants.

AAP lancé le 5 mai 2022, clôture 14 octobre 2022

L'ouverture d'une deuxième phase est prévue en 2023.

<u>Facilitation de l'aide au chauffage renouvelable des serres,</u> sans inciter au gaspillage énergétique, pilotage DGEC (FC et CEE)

#### Faciliter le raccordement des bâtiments aux réseaux - aide au secondaire

Pour les immeubles n'ayant pas de colonnes montantes et à proximité d'un réseau, pilotage DGEC; T3 ou T4 2022

<u>Evolutions FC 2023 (finalisation fin 2022)</u>: Simplification des règles du FC : simplifier les documents demandés aux porteurs

12





# **Perspectives**

## Assises de la forêt

DBER / SFAB

### Les assises de la forêt et du bois



- 19 octobre 2021 : lancement des Assises dans le cadre du Conseil Supérieur de la forêt et du Bois élargi (pilotage: MAA, MTE, MEFR)
- Quatre groupes de travail en parallèle réunissant près de 480 participants au cours d'une vingtaine de réunions
- 16 mars 2022 : clôture des Assises
- Des actions structurées autour de 4 piliers :
  - 1. Relever **le défi de la connaissance** pour dresser un état détaillé de la forêt, suivre et anticiper ses évolutions, et accompagner les propriétaires forestiers dans leurs choix face au changement climatique
  - 2. Poursuivre et pérenniser les financements dédiés **au renouvellement de forêts plus résilientes** et riches de biodiversité
  - 3. Investir massivement pour assurer l'innovation et la compétitivité de la filière industrielle bois
  - 4. Expérimenter des nouvelles formes de dialogue national et territorial
- Livrables: rapport + 26 fiches action
- https://agriculture.gouv.fr/cloture-des-assises-de-la-foret-et-du-bois

L'ADEME désignée opérateur des mesures de soutien forêt bois





# 1. Dispositif de soutien aux entreprises réalisant de l'exploitation forestière (ETF, exploitants forestiers, coopératives...)



- Objectif: financement les investissements des entreprises réalisant de l'exploitation forestière pour améliorer leur performance économique et environnementale, accompagnement de projets collectifs innovants
- Lancement prévu en septembre 2022

■ Budget : 20 M€

Opérateur: ADEME

Ce dispositif est en cours de définition

#### 2. Aides au renouvellement forestier / résilience des forêts

- A partir de septembre 2022: poursuite de la mesure sur le renouvellement forestier avec l'introduction de critères complémentaires favorisant le regroupement des acteurs, la contractualisation entre les maillons de la filière et avec des critères environnementaux renforcés.
- En 2023: poursuite de la mesure sur le renouvellement forestier / résilience des forêts
- Budget: 50 M€ de France 2030 en 2022, 150 M€ de France 2030 en 2023, 100 à 150 M€/an à partir de 2024
- Opérateur: MAA / DRAAF en 2022, ADEME en 2023, à définir à partir de 2024

## 3. Appel à projets BCIB (Biomasse Chaleur Industrie du bois) : en cours



- Objectif: Augmentation des capacités de séchage des produits par la production de chaleur renouvelable à partir de biomasse tout en produisant de l'électricité pour auto consommation.
- Eligibilité: Production thermique > 6000 MWh/an; Industries du bois (scieries, panneaux)
- Budget: 200 M€ (20 M€/an du Fonds Chaleur sur 5 ans et 100 M€ France 2030)
- Opérateur : ADEME
- https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220216/biomassechaleur-lindustrie-bois-bcib
- Clôtures: 31 mai 2022 puis fin 2022 et reconduction en 2023

12 projets déposés au 31/05

#### **Exemples de projets :**

- Mise en place d'une chaudière et de séchoirs bois bûche
- Unité de cogénération associée à la modernisation d'une scierie existante,
- Chaufferie biomasse pour répondre aux besoins thermiques de la nouvelle unité de granulation

### • 4. Plan d'action préservation des sols forestiers

FRANCE

ADEME

ACENCE DE LA
TRANSITION

FOOLOGIOGE

FOOLOGIOGE

FOOLOGIOGE

ADEME

ADEME

ADEME

ADEME

ADEME

ADEME

ADEME

ADEME

FOOLOGIO

ADEME

FOOLOGIO

ADEME

FOOLOGIO

 2022 – 2023: animation de groupes de travail en 2022 pour co-construire un plan d'actions

2023 – 2030: mise en œuvre des actions

Budget plan d'actions: non défini

Opérateur: MTE / ADEME

• 5. France 2030: Stratégie d'accélération Ville Durable – AAP SCB « Industrialisation des produits et systèmes constructifs bois et biosourcés » : en cours

Objectif : soutenir la massification de la construction et de la rénovation bois

Budget: + 180 M€ (50 M€ prévus initialement, + 100 M€ en 2022, 80 M€ en 2023)

Opérateur : ADEME

https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20210716/

Clôtures: 1er relevé: 19 projets déposés (10 Lauréats pour 16Meuros – instruction encore

en cours)

2<sup>ème</sup> relevé: 17 projets déposés (instruction en cours)
3<sup>ème</sup> relevé: 12 projets déposés (instruction en cours)

**4ème relevé** : le 14/10/2022 à 12h00 • clôture pré-dépôt le 15/09/2022





# 2022: UN NOUVEAU PARTIS-PRIS STRATEGI

NOUS SOMMES PASSES D'UNE CAMPAGNE D'INTERPELLATION

VISIBILITE ET PEDAGOGIE AUTOUR DES DIFFERENTES SOURCES

DE CHALEUR RENOUVELABLE

+ CAPTATION DE LEADS

#### À UNE CAMPAGNE DE CONVICTION

VISIBILITE DE RETOUR D'EXPERIENCE POSITIFS POUR ENGAGER

LEURS PAIRS DANS LA MEME DEMARCHE

+ CAPTATION DE LEADS UN VOLET QUELQUE PEU MINORÉ AU VU DES OBJECTIFS 2022

EN POSITIONNANT
LA CHALEUR RENOUVELABLE COMME UN LEVIER



## DANS UNE LOGIQUE PRAGMATIQUE

# Des dispositifs et messages à pousser selon nos cibles:

### **COLLECTIVITE:** EFFORT SUR LES RÉSEAUX DE CH

Message : Plus de performance environnementale / Acteur de la TE avec le soutien financier du Fonds Chaleur

#### **ENTREPRISES: EFFORT SUR LA BIOMA**

Message : Stabilité et autonomie énergétique / Performance économique

avec le soutien financier du Fonds Chaleur

L'ensemble des ENR&R sera intégré dans la campagne via des leviers digitaux (Native / SMO).

















